



association  
hospitalière  
de Bretagne

# Web Conférence

## « Pour ma santé mentale, respectons mes droits »

Vendredi 8 octobre 2021

« Dans notre société, chaque personne a accès aux mêmes droits universels et les institutions doivent en garantir le respect. La citoyenneté relève donc à la fois d'une responsabilité individuelle et collective. En tant que citoyenne ou citoyen, j'ai le droit à la santé, à la sécurité et au respect de mes libertés individuelles.

L'État met en œuvre les moyens pour me permettre de vivre dignement et pour garantir le respect de mes droits au quotidien. Lorsque ces droits sont bafoués, lorsque je subis des discriminations, ma citoyenneté est niée et ma santé mentale peut être perturbée.

Si je vis avec des troubles psychiques, le non-respect de mes droits comme la liberté d'aller et venir, la dignité, l'accès aux soins, au logement, au travail, etc. peut aggraver mes problèmes de santé mentale.

Les personnes concernées par les troubles psychiques sont souvent confrontées à la stigmatisation, ce qui accroît les risques de violation de leurs droits, notamment par des actes de discrimination. Lutter contre les discriminations et garantir le respect des droits, c'est reconnaître et promouvoir la pleine citoyenneté de chaque personne, quel que soit son âge, son état de santé ou son handicap. » (*Argumentaire nationale SISM 2021*)



**9h00 Accueil des participants**

**9h15 Introduction de la conférence**

*Xavier CHEVASSU, Directeur Général de l'AHB*

**9h30 TABLE RONDE « LE RESPECT DES DROITS POUR PROTÉGER LA SANTÉ MENTALE »**

Notre état de santé mentale varie tout au long de la vie, en fonction de différents facteurs : biologiques, psychologiques, familiaux et sociaux. La dimension sociale dépend notamment de notre environnement et de la société dans laquelle nous évoluons.

*Dr Cyril HAZIF THOMAS, Psychiatre • CHU de Brest et EREB*

*Dr Mohammed Amine ABDELMALEK, Médecin Chef de Psychiatrie Infanto-Juvenile • Association Hospitalière de Bretagne (AHB)*

*Julie BERANGER, Défenseur des Droits, Cheffe de Pôle Régional*

*Jean-Louis TOUCHOT, Défenseur des Droits*

*Jean-Louis LE CORVOISIER, Modérateur*

**11h00 Pause**

**11h20 TABLE RONDE « LA PAROLE DE L'USAGER »**

*Dr Christine LATIMIER, Médecin Coordinateur • CSAPA Douar Nevez*

*Jérôme RENAULT, Travailleur Pair • Association L'Heureux Pair*

*Mylena TOQUET, Travailleuse Pair • Association L'Heureux Pair*

*Daniel BELLEC, Infirmier • Unité Pour Malades Difficiles (UMD) Christian Codorniou*

*Jean-Louis LE CORVOISIER, Modérateur*

**12h30 Échanges**

**13h00 Déjeuner**

**14h15 CONFÉRENCE « LE RESPECT DES DROITS EN TEMPS DE CRISE SANITAIRE »**

Pourquoi semble-t-il si difficile de considérer la santé mentale comme un droit, en particulier en période épidémique ? Comment ne pas opposer santé mentale et santé physique ? Comment ne pas sacrifier sa santé mentale au profit de sa santé physique ? Quelle place pour la réflexion éthique en temps de crise ?

*Dr Cyril HAZIF THOMAS, Psychiatre • CHU de Brest et EREB*

*Aurélie LE FRANC, Présidente de l'Espace Éthique • Association Hospitalière de Bretagne (AHB)*

**15h00 Échanges**

**15h15 Pause**

**15h30 CONFÉRENCE « SOINS SANS CONSENTEMENT, ISOLEMENT ET CONTENTION »**

En quoi les soins sans consentement peuvent-ils être respectueux des droits des patients ? Quels sont les fondements de la loi ? La contrainte législative peut-elle être une source d'inspiration respectueuse du patient (les alternatives aux contentions et mesures d'isolement) ?

*Dr Sylvie LE LANN, Psychiatre • CH des Pays de Morlaix*

*Professionnels de l'Unité Pour Malades Difficiles (UMD) Christian Codorniou sur la question des alternatives à la contention et l'isolement*

**16h15 Échanges**

**16h30 Clôture de la conférence**



association  
hospitalière  
de Bretagne

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom .....

Prénom .....

Structure .....

Téléphone .....

Mail .....

Je suis :  Professionnel  Usager

Je participerai à la conférence en visio (Lien de connexion envoyé quelques jours avant la conférence)

*Bulletin de participation à retourner avant le 5 octobre 2021 par mail à  
[isabelle.reteux@ahbretagne.com](mailto:isabelle.reteux@ahbretagne.com).*

Association Hospitalière de Bretagne

2 route de Rostrenen 22110 PLOUGUERNÉVEL - ☎ 02 96 57 12 40

💻 [isabelle.reteux@ahbretagne.com](mailto:isabelle.reteux@ahbretagne.com)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé et papier par l'AHB pour la communication de nos événements publics. La base légale du traitement est votre consentement. Les données collectées seront communiquées et conservées de manière confidentielle à l'Association Hospitalière de Bretagne.

Si vous ne voulez pas faire partie de notre base de données, cochez cette case. Dans ce cas nous ne pouvons plus vous informer de nos événements externes tels que nos conférences, nos séminaires ou bien tout autre événement organisé par l'AHB.

Les données collectées par le biais des formulaires sont conservées **trois ans** dans notre base active ; sans contact de votre part après la durée de conservation, elles sont supprimées.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, vous opposer ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données vous pouvez contacter par courrier notre DPO par courrier : à l'Attention du DPO, 2 RTE de Rostrenen, 22110 Plouguernével ou par e-mail à [dpo@ahbretagne.com](mailto:dpo@ahbretagne.com)

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez vous adresser à la CNIL.